

BILAN DPJ 2024

Quand la violence conjugale est
au cœur de la vie de l'enfant.

Mot des DPJ

L'exposition à la violence conjugale, qu'elle soit directe ou indirecte, a sur les enfants de multiples conséquences qui peuvent toucher l'ensemble des sphères développementales.

La situation des enfants qui sont exposés à la violence conjugale nous interpelle et nous mobilise depuis de nombreuses années, et nos actions sont centrées sur les préjudices qu'ils subissent.



Pour y arriver, nous avons besoin de l'ensemble de la population. En tant qu'adultes significatifs pour ces enfants et leurs parents et en tant que témoins, vous faites aussi partie de la solution.

On dit qu'il faut un village pour élever un enfant, mais il faut toute une société pour le protéger.

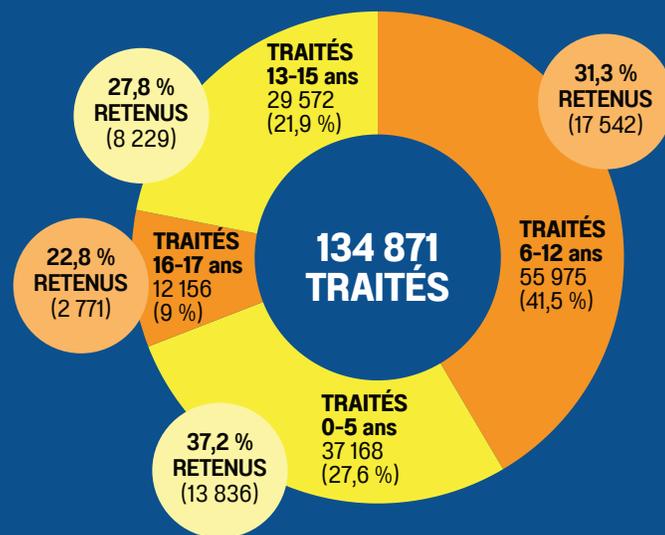
STATISTIQUES provinciales 2023-2024

Au cours de l'année 2023-2024, **134 871 signalements ont été traités**. De ce nombre, **42 378 signalements ont été retenus**. Cela représente **35 791 enfants (2,19 %)** qui ont fait l'objet d'au moins un signalement retenu pour évaluation, une donnée similaire à celle de 2022-2023 (2,18 %).

En 2023-2024, **les signalements pour exposition à la violence conjugale comptaient pour 12,5 % de tous les signalements reçus**. Au Québec, cela représente un signalement sur 8 ou près de **50 signalements par jour**.

Si l'on tient compte uniquement des prises en charge qui ont débuté en 2023-2024, **les situations d'exposition à la violence conjugale représentent 9,5 % des prises en charge**.

Signalement **traités**
et signalements **retenus**
durant l'année



Le pourcentage des signalements retenus est calculé selon le total des signalements traités par catégorie d'âge (taux de rétention).

Bilan de l'année écoulée

Dans la dernière année, sur le territoire Lanaudois, **11 331 signalements** ont été traités. Un bilan similaire à celui de l'année précédente, alors que 11 004 signalements avaient été reçus.



Nature des signalements retenus :

- **Négligence :**
49 % des cas
- **Abus physiques ou risque sérieux d'abus :**
9 % des cas
- **Violence conjugale :**
1 498 signalements
- **Mauvais traitements psychologiques :**
19 % des cas



Milieus de vie des enfants pris en charge :

48 % des enfants dont la situation a été prise en charge vivaient dans leur **milieu familial**.



Adolescents contrevenants :

Cette année, **414** adolescents contrevenants ont reçu les services de la DPJ au regard de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA), comparativement à 639 l'an dernier. Au total, **96 %** d'entre eux ont rempli leur sanction.

Pour consulter le bilan annuel 2024, **numérisez le code QR** ci-dessous :

